

LEYVILLER INFO N°25

Tel: 03 87 05 03 65 - Fax: 03 87 05 03 69

E-mail: mairiedeleyviller@wanadoo.fr





Juillet 2019

Bulletin édité par le conseil municipal

Chers concitoyens

Sommaire

Le mot du maire Page 2

La vie du village Pages 3 à 7

- Les PompiersPages 8 et 9
- L'Ecole et L'EBL Pages 10 à 15
- L'APCL Page 16
- **-L'ASL** Page 17

Décisions du CMPages 18, 19

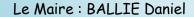
Infos divers
Page 20

Afin de préserver notre école, nous avons engagé des travaux pour le remplacement de la toiture qui était fortement dégradée du coté cour. L'entreprise KC CHARPENTES d'ERSTROFF a été retenue pour effectuer les travaux qui s'élèvent à 27000€. Une subvention de 10058 € a été attribuée par Madame le Sous-préfet pour ce dossier.

Pour que notre école reste performante et suive l'évolution des nouvelles technologies, nous avons signé une convention de partenariat (Ecoles numériques innovantes et ruralité) entre la commune de Leyviller et l'académie de Nancy-Metz par l'acquisition de deux tableaux numérique interactif pour un montant de 6300€ HT subventionné à 2994€ par l'état et 10% du reste a charge par l'intercommunalité. L'effectif à la rentrée de septembre sera de 61 élèves répartis sur trois niveaux de la maternelle au CM2, il n'est donc pas question de fermeture de classe ni de regroupement avec un autre village.

Les travaux d'effacements des réseaux secs et la création de trottoirs aux normes PMR des rue Roses, Lilas et Jardins vont démarrer avant la fin de l'année. Une subvention de 65 000 € a été accordée par le département à ce chantier dont le coût total des travaux est de 447000€ HT.

Sur ces quelques mots, je vous souhaite de bonnes vacances d'été.





La vie du village



Tradition respectée.
Durant leur long périple à travers les rues du village, les Rois mages, Coralie, Léna, Cédric et Théo sont passés de maison en maison pour annoncer la venue des Rois en entonnant le chant de « La marche de Rois ». Un grand merci à eux.

Pour ne pas déroger à la tradition, c'est au cours de l'après-midi récréatif du mois de janvier que nous avons partagé la galette des rois. Ce sont Madame KILANOWSKI Françoise et Monsieur FROMHOLTZ André qui ont été couronnés Reine et Roi d'un jour.



Quelques photos afin que chacun puisse réaliser l'ampleur des travaux qu'a nécessité la mise en place de la lagune dans le cadre de l'assainissement des communes d'Altrippe-Leyviller.







